

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS
SITOM SUD GARD**

SEANCE DU 25 JUIN 2024

Nombre de membres en exercice		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
40	40	22

Date de convocation	19/06/2024
Date d'affichage	19/06/2024

DL24016	OBJET : Détermination du prix de l'incinération du 1^{er} juillet au 31 décembre 2024
----------------	--

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le vingt-cinq juin, s'est réuni à 17 heures le Comité Syndical du Sitom Sud Gard dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Jacques BOLLEGUE, M. Emmanuel CARRIERE, M. Jean-Luc CHAILAN, M. Patrick DE GONZAGA, M. Jack DENTEL, M. Jean-François DURAND- COUTELLE, M. Jean-Jacques GRANAT, M. Jean-Christophe GREGOIRE, M. Antoine MARCOS, M. Frédéric PASTOR, M. Franck PROUST, M. David-Alexandre ROUX, Mme Marie-France RAINVILLE (suppléante), M. Richard TIBERINO, M. Frédéric TOUZELLIER, Mme Pascale VENTURINI, Mme Valentine WOLBER (suppléante)

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. David RIBES (suppléant)

Cté Com. Petite Camargue : M. Jean-Paul GERAUD, M. Didier LEBOIS.

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Christophe BOUGAREL

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Gérard DAUTREPPE

Absents :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Bernard ANGELRAS, M. Frédéric BEAUME, M. Abderzak BERKANI, Mme Monique BOISSIERE, M. Alain DALMAS, Mme Claude DE GIRARDI, Mme Sylvette FAYET, M. Théos GRANCHI, M. Julien PLANTIER, Mme Christine TOURNIER BARNIER.

Cté Com. Piémont Cévenol : M. Lionel JEAN

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Jean-Michel AZEMA, M. Jean-Marie GILLES, M. Juan MARTINEZ

Cté Com. Petite Camargue : Mme Katy GUYOT, Mme Martine KUFFER

Cté Com. Pont du Gard : Mme Christelle ARMANDI, Monsieur Alain LAGET

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Laurent CHAPPELLIER, M. David GUIRAUD

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Frédéric SALLE LAGARDE

Avaient donné procuration :

- Martine KUFFER à M. Didier LEBOIS
- M. Théos GRANCHI à M. Frédéric TOUZELLIER
- M. Jean-Marie GILLES à M. David-Alexandre ROUX
- M. Juan MARTINEZ à M. Jacques BOLLEGUE
- Mme Katy GUYOT M. Patrick DEGONZAGA
- M. Lionel JEAN M. Christophe BOUGAREL

Secrétaire de séance : M. David-Alexandre ROUX

Monsieur Richard TIBERINO, Président, expose,

Pour la période allant du 1er juillet au 31 décembre 2024, le coût de l'incinération est estimé à :€ HT la tonne, comprenant :

- le remboursement de l'avance du SSG :	6,00 € HT/t
- le coût du traitement estimé à :	85,84 € HT/t
(Déduction des diverses recettes : Electricité, Chaleur, droit d'usage, DASRI)	- 65,54€ HT/t
<hr/>	
Sous total	26,30 HT/t
- la TGAP 2024 :	14,00 € HT/t

Total	40,30 € HT
Remboursement à Evolia taxes diverses: (CET, TF, TCPE....)	2,41 €/t
Régularisation trop perçu sur 2023	-0.83 €/t

TOTAL à refacturer aux EPCI	41,88 HT/T

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1 : d'arrêter le prix de l'incinération du 1er juillet au 31 décembre 2024 à la charge des groupements membres du Syndicat à 41,88 € HT la tonne avec application d'une TVA à 10 %.

ARTICLE 2 : Les crédits correspondants seront prévus et inscrits au budget.

***Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire***

Nombre de présents : 22
Nombre de votants : 22 + 6 pouvoirs
Abstention : 0
Contre : 0

Approuvée à l'unanimité

Le Président du SITOM Sud Gard


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
030-253002950-20240625-DL24016-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 26/06/2024
Publication : 26/06/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Richard TIBERINO

